



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du jeudi 16 mars 2023

19 h

Présentiel – École SALG

Compte rendu

1. Présence et quorum

À 19 h 06, Mme Guylaine Cool ouvre la séance après avoir constaté qu'il y a quorum.

Sont présents (par ordre alphabétique) :

- Mme Roberta **A**guirre Obregon, représentante des parents;
- Mme Laio **A**uger, substitut des parents;
- M. Mathieu **P**lante, représentant des parents (substitut);
- Mme Marie-Claude **B**ernier, représentante des enseignant.e.s;
- Mme Jacynthe **B**oucher, orthopédagogue;
- Mme Guylaine **C**ool, directrice;
- Mme Julie **D**aneau, représentante des parents;
- Mme Jolène **G**authier, représentante des professionnel.le.s;
- Mme Mélissa **G**ourdeau St-Denis, représentante des parents;
- M. Julien **H**oude Roy, représentant des parents;
- Mme Annik **J**obin, représentante du service de garde;
- Mme Marie **L**arivière, représentante des enseignant.e.s.
- Mme Ménaïque **L**égaré-Dionne, représentante des parents.
- Mme Catherine **V**eilleux, représentante des enseignant.e.s

Excusés :

- M. Christophe **D**errien, représentant des parents;
- Mme Lara **E**id, représentante des parents;

M. Julien Houde Roy agit comme secrétaire en l'absence de Christophe Derrien. Aucune des personnes présentes ne s'oppose à cette mesure.

2. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que Mme Guylaine Cool et Mme Lara Eid ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 16 mars 2023,

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement (CÉ) de l'école Saint-Albert-le-Grand (SALG) et que les personnes présentes proposent d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Mathieu Plante, appuyée par Catherine Veilleux, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté pour la séance ordinaire du 16 mars 2023 au CÉ de l'école SALG;

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 02 février 2023

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du CÉ de l'école SALG ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2023;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Roberta Aguirre Obregon, appuyée par Mme Catherine Veilleux, présentes lors de la séance ordinaire du 2 février 2023, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2023.

4. La vie à l'école!

Mme Jolène Gauthier donne un résumé de 2 activités à l'école.

1. Rassemblement

Un rassemblement a eu lieu au gymnase avec tous les niveaux sur l'intelligence linguistique et présentation sur le thème de l'ancien rassemblement (artistique).

2. Thème prévention : estime de soi

Le projet est en fin d'élaboration et devrait débiter sous peu. L'invitation est lancée pour aider à l'élaboration de capsules vidéos.

5. Projet éducatif : état de situation et ligne du temps

Mme Guylaine Cool indique qu'il y a eu peu de réponses (9) de la part des parents suite au formulaire envoyé. Voici quelques exemples de réponse : plus de parents pensent que la situation socio-économique de l'école est plutôt une source de vulnérabilité qu'une force. Aussi, la majorité des réponses se sont dites satisfaites des services offerts par l'école.

6. Nouvelles de l'OPP

Mme Ménaïque Légaré-Dionne annonce une nouvelle collaboration avec la chocolaterie Amango Cacao : 15% du prix est remis pour l'école. Il a été déterminé que les profits iraient pour la distribution des fruits aux enfants à l'école. Pour le souper communautaire, il reste quelques

détails à finaliser. Il est toujours prévu pour le 5 avril. Un questionnement est soulevé sur la légalité d'un programme comme Scholastique (pour les livres) au Québec.

7. Nouvelles du service de garde

Mme Annik Jobin annonce que les choix d'activités pour les élèves ont été présentés cette semaine. Presque la totalité des enfants ont eu leur premier choix. Les courriels pour la réinscription des enfants pour l'an prochain ont été envoyés cette semaine.

Un nouveau projet avec Stéphanie sera lancé pour subventionner des carrés de jardins pour des personnes dans le besoin. Les semis ont débuté à l'intérieur dans le Viréo. Une demande de financement a été faite auprès d'Équiterre; le préprojet a été accepté. S'il nous accepte, la seule contrainte serait d'acheter auprès d'un fournisseur local homologué (au lieu du fournisseur actuel). Une autre demande d'aide sera présentée à la Caisse populaire pour l'année prochaine pour les fruits à la hauteur de 5 000 \$. Une troisième demande sera faite pour une subvention pour les outils de jardinage auprès d'un autre organisme.

Discussion sur la problématique des autobus pour les sorties des journées pédagogiques. Il y a une réorganisation de certaines journées comme l'annulation de la ferme Guyon et le réaménagement de la sortie au planétarium/Biodôme. La dernière journée pédagogique devrait être une journée festive.

8.1. Plan de lutte

Mme Guylaine Cool annonce le bilan de mi-année. Notamment, il y a eu 8 rassemblements dans l'année et il y aura une activité sur l'estime de soi. Il y a eu 1 cas d'intimidation qui a été traité durant l'année. Il y a des critères à respecter pour que ce soit considéré comme de l'intimidation. Finalement, il sera demandé dans le prochain mois s'il y a des modifications à faire au code de vie.

8.2. Critères de sélection d'une direction d'école

Mme Guylaine Cool a fait parvenir les critères établis l'an dernier. Le sujet doit être traité et voir s'il y a des modifications à faire. Les critères sont lus lors de la réunion. Le conseil est toujours en accord avec ceux-ci. Notamment, des ajouts sur la clientèle issue de la diversité culturelle et la prise en charge des étudiants en classes d'accueil ont été effectués (par exemple, sur les parcours migratoires possibles).

8.3. Activités éducatives, culturelles et sportives

Mme Guylaine Cool présente le tableau ci-dessous et notamment les changements, ajouts et modifications surlignés en jaune :

											OPP			
Date de sortie	Groupes	Date de présentation au CÉ	Activité/Lieu	Coût d'admission	Coût réel d'admission	Coût du transport	Coût réel du transport	Total	Total réel	Solde reporté 18 235,46 \$	Financement demandé à l'OPP	Campagne de financement revenus	Contrib. parentale	Autre contribution
2022-10-13	61 et 62	2022-10-11	Cross-country	387,50 \$	387,50 \$	195,00 \$	- \$	582,50 \$	387,50 \$	17 847,96 \$	582,50 \$		*	STM
2022-10-24	51 et 52	2022-10-11	Visite d'un studio de télé	- \$	- \$	195,00 \$	- \$	195,00 \$	0,00 \$	17 847,96 \$	195,00 \$		*	STM
2022-10-24	OPP	2022-10-11	Vente de paniers bio	*	*	*	*	*	*	18 247,96 \$	*	400,00 \$	*	*
2022-10-28	OPP	2022-10-11	Achat OPP Halloween	*	*	*	*	*	53,00 \$	18 194,96 \$	100,00 \$	*	*	*
2022-10-28	OPP	2022-10-11	Célébration de l'Halloween		*	*	*	*	*	19 394,96 \$	*	1200,00 \$	*	*
2022-11-15	11,12,13 et AC1	2022-10-11 et courriel le 08.11.2022	Centre des sciences (activité animée et film imax)	853,11 \$	- \$	528,89 \$	- \$	1 382,00 \$	0,00 \$	18 012,96 \$	1 382,00 \$		*	*
2022-11-22	31, 32 et AC1	2022-10-11	La Maison théâtre	362,04 \$	568,92 \$	*	*	568,92 \$	629,26 \$	18 012,96 \$	*		*	Mesure 15186 sorties scolaires culturelles
2022-11-23	03,04,05	2022-10-11	Profaqua (atelier sciences)	697,46 \$	*	*	*	697,46 \$	697,46 \$	17 315,50 \$	697,46 \$		*	*
2022-11-24	51-52-61-62	2022-10-11	Salon du livre	*	*	390,00 \$	0 \$	0 \$	0,00 \$	17 315,50 \$	*		*	STM
2022-12-02	11-12-13-21-22	2022-10-11	Théâtre Tortue berlue	833,57 \$	753,09 \$	*	*	833,57 \$	753,09 \$	17 315,50 \$	*		*	Mesure 15186 sorties scolaires culturelles
2022-12-02	OPP	*	Vente de sapins et de couronnes	*	*	*	*	*	*	18 027,50 \$	*	712,00 \$	*	*
2022-12-02	OPP	*	Marché de Noël de SALG	*	*	*	*	*	*	18 870,45 \$	*	842,95 \$	*	*
2022-12-12	maternelle 5 ans	2022-10-11	Pointe à Callière (Qui est le vrai Père Noël?)	484,01 \$	468,00 \$	379,42 \$	379,42 \$	847,42 \$	847,42 \$	18 870,45 \$	*		*	Mesure 15186 sorties scolaires culturelles
2023-01-16	51-52-61-62	2022-10-11	Classe neige	10 830,00 \$	9 405 \$	4 587,50 \$	4 587,50 \$	15 117,50 \$	13 992,50 \$	17 752,98 \$	1 117,47 \$		8367,50 \$	Mesure 15021 Sorties nature et découverte
2023...	14 groupes	2022-12-06	Ateliers cinq épices	13 200 \$		*	*			13 200,00 \$				
2023-02-14	31-32-33/43	2022-10-11	Musée des beaux arts (dans la tête d'un artiste)	840,00 \$	560,00 \$	273,00 \$	- \$	1 113,00 \$	560,00 \$	17 752,98 \$	*		*	Mesure 15186 sorties scolaires culturelles + STM
2023-02-20	21-22	2022-10-11	Maison Théâtre (paysage de papier)	398,58 \$	à préciser	379,42 \$		778,00 \$			*		*	Mesure 15186 sorties scolaires culturelles
2023-03-09	51	2022-12-06	Maison théâtre: Sœurs sirènes	*	*	108,00 \$	- \$	- \$		108,00 \$			*	STM
2023-02-22	maternelle 5 ans	2022-10-11	Musée des beaux arts	600,00 \$	600,00 \$	à préciser		à préciser			*		*	Mesure 15186 sorties scolaires culturelles
2023-03-22	11,12,13	2022-10-11	Musée des beaux arts (ma première visite au musée)	840,00 \$		396,66 \$		1 236,66 \$			*		*	Mesure 15186 sorties scolaires culturelles
2023-03-28	AC1 et 22	2023-02-02	Maison Théâtre (Delphine rêve toujours)	*	*	*	*	*	*	*	*		*	CSSDM
2023-04-03	61-62	2022-10-11	S'amuser c'est olympique	1 111,19 \$		X		1 111,19 \$		1 111,19 \$			*	*
2023-04-05	11,12,13	2022-10-11	Maison Théâtre (Delphine rêve toujours)	446,03 \$		379,42 \$		825,45 \$			*		*	Mesure 15186 sorties scolaires culturelles
2023-04-08	OPP	2023-03-16	Vente de chocolat	*	*	*	*	*					*	
2023-04-24	01 et MAA	2023-03-16	Musée des enfants	562,50 \$			463,35 \$	1025,85 \$					*	
2023-05-10	03,04 et 05	2022-12-06	Ateliers Guepe- Sens sen folie	550,00 \$		- \$	- \$			550,00 \$			*	
2023-05-12	21-22	2022-10-11	Musée des beaux arts (dans la tête d'un artiste)	560,00 \$		379,42 \$		939,42 \$			*		*	Mesure 15186 sorties scolaires culturelles
2023-05-12	61-62	2022-10-11	Voyage à Québec	1 699,50 \$		2 639 \$		4 338 \$		4 338,18 \$			*	*
2023-05-31	11, 12, 13 et AC1	2023-03-16	Planétarium de Montréal	462,00 \$		128 \$		589,50 \$			*		*	Mesure 15186 sorties scolaires culturelles
2023-06-03	OPP	2022-12-06	Bazar annuel de SALG	*	*	*	*	*	*	*	*		*	*

CONSIDÉRANT que les changements présentés lors de la réunion du CÉ du 16 mars 2023 sont acceptables tels que définis;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Roberta Aguirre Obregon, appuyée par Mme Catherine Veilleux, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER les activités éducatives, culturelles et sportives proposées.

8.4. Budget : état de situation

Mme Guylaine Cool passe à travers le document *Situation financière – Exercice 2022-2023 – FGJ primaire*

Les différentes sommes exposées dans le document sont discutées et des explications sur leurs allocations sont annoncées.

Un suivi est effectué sur l'aide alimentaire pour l'école. Par rapport au service de garde, la photo est prise en début d'année ce qui explique le déficit en date d'aujourd'hui considérant l'ajout des nouveaux élèves. D'ailleurs, deux nouvelles classes d'accueil seront ouvertes sous peu (passant de 4 à 6 classes).

Suite à ces discussions, deux résolutions ont été adoptées :

Résolution #1-16.03.2023

Considérant : que notre budget Aide alimentaire est déficitaire de 2 674\$.

Considérant : que le Conseil d'établissement dispose de frais de civilité de 400\$.

Il est résolu : que le Conseil d'établissement de l'école Saint-Albert-le-Grand accepte de transférer ce montant de 400\$ pour permettre un déficit moindre.

Proposé par : Julie Daneau

Appuyé par : Roberta Aguirre Obregon

Adopté par : Catherine Veilleux

Résolution #2-16.03.2023

Considérant : que le montant pour les activités sportives, culturelles et sociales s'élève à 11 278\$ en date d'aujourd'hui.

Considérant: que l'école dispose d'un budget au fonds 4 permettant de subventionner de telles activités.

Il est résolu que le Conseil d'établissement de l'école Saint-Albert-le-Grand accepte de transférer du fonds 4 vers le fonds 1 un montant de 11 278\$ pour permettre le remboursement de ces activités.

Proposé par : Roberta Aguirre Obregon

Appuyé par : Julie Daneau

Adopté par : Catherine Veilleux

8.5. Organisation scolaire : prévision #2 23-24

Mme Guylaine Cool annonce que la prévision des classes pour 2023-2024 serait la suivante :

- 1 classe 4 ans
- 3 classes 5 ans
- 2 classes de 1^{re} année

- 1 classe combinée 1^e/2^e
- 2 classes de 2^e année
- 2 classes de 3^e année
- 2 classes de 4^e année
- 4 classes combinées de 5/6
- 4 classes d'accueil (tous les niveaux confondus)

La prévision est de 380 élèves. Un calcul pour les classes d'accueil sera fait en décembre prochain (contrairement à cette année) afin de réajuster les effectifs. Un poste d'adjoint pourrait être créé suite à ces ajouts (à 450 élèves).

Mme Annik Jobin explique les besoins alimentaires (et autres) de certains élèves, sur les moyens que l'école prend afin de combler ces besoins.

8.6. Rapport annuel

Mme Guylaine Cool indique qu'il doit être envoyé d'ici la fin de l'année.

8.7. Consultation PEVR 2023-2027

Mme Guylaine Cool pose certaines questions au conseil pour fins de consultation sur le projet éducatif 2023-2027. Le conseil s'entend qu'il manque des données historiques et plusieurs détails afin de répondre d'une façon encore plus pertinente à la consultation.

Départ de Julie Daneau à 20:37, le quorum est maintenu.

8.8. Choix de la prochaine date du CÉ

Le CÉ choisi ensemble la date du prochain CÉ au mercredi 31 mai 2023.

9. Varia

Il n'y a pas de varia.

10. Mot du public

Il n'y a pas de mot du public.

11. Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Roberta Aguirre Obregon, il est résolu à l'unanimité,

DE LEVER la séance ordinaire à 20:45.

12. Rapport aux membres parents du conseil d'établissement, de la représentante au comité de parents de la commission scolaire.

Mme Ménaïque Légaré-Dionne annonce qu'à la dernière réunion du comité de parents du centre de services scolaire :

- Une résolution a été demandée au CÉ pour appuyer la sécurité aux abords des écoles. Cette résolution sera envoyée par courriel aux membres du CÉ.
- Consultation des parents pour les journées pédagogiques.
- Résolution éventuelle sur les cantines.
- Modification pour les appels à candidatures.

Mme Guylaine Cool
Directrice

Mme Ménaïque Légaré-Dionne
Vice-Présidente du Conseil d'Établissement